

Comprendre les impacts de l'évolution du SMIC

Les incidences sur le bulletin de salaire et sur les droits et prestations du salarié



BULLETIN

DROITS

PRESTATIONS

 Rémunération	(1) • Contrats à temps complet ou partiel proche du smic • Jeunes - 18 ans • Stagiaires • Apprentis/contrat de professionnalisation • Minima conventionnels réajustés
--	---

 Assiette des cotisations	(2) • Contrats en alternance et catégories particulières • Base minimale en cas d'application de la déduction forfaitaire spécifique (3) Vigilance aux limites ! • > 2,5 SMIC au titre des cotisations patronales maladie (cotisation supplémentaire de 6 %) • > 3,5 SMIC au titre des allocations familiales (cotisation supplémentaire de 1,8 %) (4) • Calcul de la réduction générale progressive (ex FILLON)
--	---

 Rémunération nette fiscale	
--	--

 Prélèvement à la source	Paramètres spécifiques des contrats courts, apprentis et stagiaires
---	---

 Net à payer	Maintien du salaire net si négocié contractuellement
---	--

Avantages en nature nourriture	Plafonnement des IJSS (1,8 SMIC)
--------------------------------	----------------------------------

Exonération de CSG/RDS sur les revenus de remplacement	Calcul des indemnités journalières maladie, AT/MP
--	---

Avantages en nature nourriture	Indemnisations journalières de Sécurité Sociale, indemnisations salariales et allocations patronales au titre de l'activité partielle et l'APLD
--------------------------------	---

	Impôt sur le revenu, bourses, allocations, aides, SATD
--	--

Prêts bancaires	Complément salarial
-----------------	---------------------

Eléments de paie		Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base		43.33	10.8500		470.13			
Salaire brut			(1) Taux horaire		470.13			
Santé								
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Invalidité Décès					470.13	7.0000 32.91		
Complémentaire - Incap. Invalidité Décès					470.13	0.8300 3.90		
Accidents du travail & mal. professionnelles					470.13	3.4400 16.17		
Retraite								
Sécurité Sociale plafonnée		470.13	6.9000	32.44	470.13	8.5500 40.20		
Sécurité Sociale déplafonnée		470.13	0.4000	1.88	470.13	1.9000 8.93		
Complémentaire Tranche 1		470.13	4.0100	18.85	470.13	6.0100 28.25		
Famille								
Assurance chômage					470.13	3.4500 16.22		
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.					470.13	4.2000 19.75		
Fonds de péréquation TrA								
Contribution paritarisme								
Autres contributions dues par l'employeur								
Autres contributions dues par l'employeur					470.13	0.0200 0.09		
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu		463.31	6.8000	31.51	470.13	0.0800 0.38		
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu		463.31	2.9000	13.44	470.13	0.1500 0.71		
Exonérations de cotisations employeur								
Total des cotisations et contributions					99.20			
Rémunération Nette Fiscale		384.37						
Net à payer avant impôt sur le revenu					370.93			
dom évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie		6.93						
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS		0.00	0.0000	0.00				
Taux non personnalisé								
Net payé					370.93			
Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allégements
Mensuel	43.33		470.13	979.33	384.37	30.45	500.58	500.58 186.88
Annuel	43.33		470.13	979.33	384.37	30.45	500.58	500.58 186.88
	Congés N-1	Congés N						
Acquis		2.50						
Pris								
Solde		2.50						
							Net payé : 370.93 euros	
							Paiement le 30/06/2022 par Virement	

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée. Informations complémentaires : www.service-public.fr